

RAPPORT DE PRÉSENTATION  
DU **BUDGET PRIMITIF**  
ANNÉE 2022

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	- 5 -
1.1	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	- 5 -
1.1.1	Recettes réelles de fonctionnement	- 5 -
1.1.2	Recettes d'ordre de fonctionnement	- 7 -
1.2	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	- 7 -
1.2.1	Dépenses réelles de fonctionnement	- 7 -
1.2.2	Dépenses d'ordre de fonctionnement	- 9 -
<b>2</b>	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	- 9 -
2.1.	RECETTES D'INVESTISSEMENT	- 9 -
2.1.1	Recettes réelles d'investissement	- 9 -
2.1.2	Recettes d'ordre d'investissement	- 9 -
2.2	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	- 10 -
2.2.1	Dépenses réelles d'investissement	- 11 -
2.2.2	Dépenses d'ordre d'investissement	- 13 -
<b>3</b>	<b>GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS</b>	- 13 -
3.1	EPARGNES	- 13 -
3.2	NIVEAU D'ENDETTEMENT	- 14 -

## BUDGET PRIMITIF 2022

Le présent budget 2022 s'inscrit dans le cadre des orientations budgétaires qui ont été présentées, lors du débat, au Comité syndical du 13 janvier 2022.

Il s'inscrit aussi dans un contexte marqué par l'évolution de la crise sanitaire et par l'inflation.

Le budget primitif 2022 du SMO Biopole répond aux objectifs suivants (rappel des objectifs du ROB) :

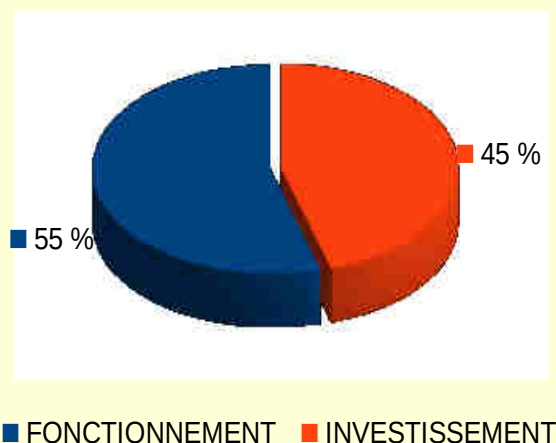
- La réalisation de divers travaux, d'installations et d'aménagements dans différents bâtiments. L'objectif est de maintenir le parc immobilier en bon état, permettant aux bâtiments d'accueil de garder leurs attractivités respectives ;
- Le renouvellement de deux marchés : marché d'assurance et marché d'exploitation et de maintenance technique ;
- Le soutien et l'accompagnement des entreprises hébergées dans les différents sites du SMO Biopole ;
- Le développement des interactions du réseau d'entreprises du SMO Biopole avec celles de l'ensemble du territoire afin de créer une synergie entre les différents acteurs opérant dans le domaine des sciences du vivant.
- La possibilité de participer au salon Bio aux Etats-Unis (suivant le contexte de la maîtrise de la pandémie) ;

## LE BUDGET PRIMITIF 2022

Le budget primitif 2022 s'élève à **9 103 200,00 €**. Il se présente par section : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Chacune d'elle doit être votée en équilibre.

LIBELLE	PROJET BP 2022 EN EUROS			
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Opérations réelles	2 362 553,95	2 084 650,00	72 248,99	467 000,00
Reserve équipements				3 498 001,24
Operations d'ordre (042)	141 530,00	367 040,00	367 040,00	141 530,00
Virement entre sections		2 512 810,00	2 512 810,00	
Résultat de clôture (N-1)	2 460 416,05		1 186 601,01	
<b>RAR 2021</b>				<b>32 168,76</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 964 500,00</b>	<b>4 964 500,00</b>	<b>4 138 700,00</b>	<b>4 138 700,00</b>
<b>TOTAL BUDGET 2022</b>	<b>9 103 200,00</b>			

### BUDGET PRIMITIF 2022 PAR SECTION



## 1 SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre sur un montant prévisionnel qui s'élève à **4 964 500,00 €** en 2022.

### 1.1 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement sont en légère baisse par rapport au BP 2021 (*2 504 K€ / 2 522K€ au BP 2021*) suite à la baisse du prévisionnel des produits des services et des opérations d'ordre.

Suivant la répartition des recettes réelles, les produits de loyers représentent la principale ressource du SMO Biopole (**1 550 K€** soit 65,61%) suivie des contributions des membres (**506 K€** soit 21,45%) puis des produits de services (**297 K€** soit 12,57%).

Le tableau suivant permet de disposer d'une vue globale des recettes de fonctionnement du BP 2022 du SMO Biopole, présentées par chapitres :

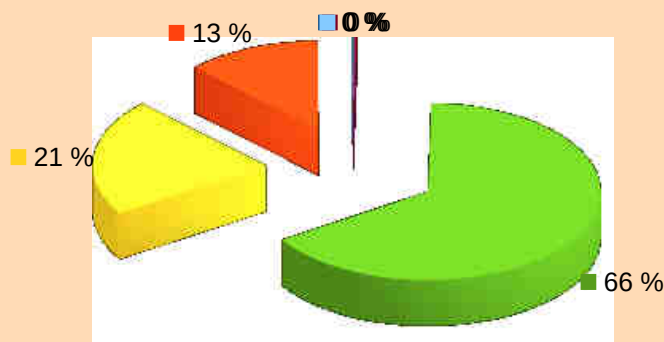
#### Evolution des recettes de fonctionnement par rapport à l'année 2021 ( en Euros)

Recettes de fonctionnement	BP 2021	BP 2022	Variat en %
013 Atténuations de charges	1 500,00	1 500,00	0,00%
70 Produits des services & vte diverses	311 450,00	296 936,00	-4,66%
74 Dotations	506 670,00	506 670,00	0,00%
75 Autres produits de gestion	1 551 100,00	1 550 100,00	-0,06%
77 produits exceptionnels	2 384,95	5 000,00	109,65%
78 reprise sur provision		2 347,95	
<b>TOTAL OP REELLES</b>	<b>2 373 104,95</b>	<b>2 362 553,95</b>	<b>-0,44%</b>
042 Operat. ordre transfert entre sections	149 280,00	141 530,00	-5,19%
<b>TOTAL OP D'ORDRE</b>	<b>149 280,00</b>	<b>141 530,00</b>	<b>-5,19%</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 522 384,95</b>	<b>2 504 083,95</b>	<b>-0,73%</b>

#### 1.1.1 Recettes réelles de fonctionnement

Pour un montant global de **2 362 553,95 €** (hors excédent de fonctionnement antérieur reporté) contre 2 373 104,95 € au BP 2021, soit une légère baisse de **0,44%**, Les recettes réelles de fonctionnement sont présentées de la manière suivante :

**RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT  
BP 2022**



- |                               |                                           |
|-------------------------------|-------------------------------------------|
| ■ 013 Atténuations de charges | ■ 70 Produits des services & vte diverses |
| ■ 74 Dotations                | ■ 75 Autres produits de gestion           |
| ■ 77 produits exceptionnels   | ■ 78 reprise sur provision                |

- **Les produits de services :** **296 936 €**

Pour une prévision de **296 936,00 €** contre 311 450,00 € au BP 2021, soit une baisse de 4,66 %, ces produits représentent 12,58 % des recettes réelles de fonctionnement.

Ces recettes tiennent compte des encaissements des charges refacturées aux locataires (fluides, taxes foncières...) ainsi que les redevances versées par les utilisateurs des salles de réunion.

- **Les autres produits de gestion courante :** **1 550 100 €**

Pour une prévision de 1 550 100,00 € contre 1 551 100,00 € au BP 2021, presque stable par rapport au prévisionnel 2021, ces produits représentent 65,68% des recettes réelles de fonctionnement.

Le poste le plus significatif est le produit des revenus des immeubles relatifs aux locations de bureaux et laboratoires sur les différents sites.

- **Les participations reçues :** **506 670 €**

Les contributions des membres restent stables par rapport au prévisionnel de 2021.

- **Produits exceptionnels :** **5 000 €**

Ces produits, regroupent les produits perçus des rachats de matière valorisable par SUEZ (ferrailles légères), des ristournes sur chèques déjeuners...

- **Atténuations de charges :** **1 500 €**

Elles correspondent au remboursement des indemnités journalières de maladie par la CPAM

- Reprise sur provision : **2 347,97 €**

Il s'agit d'une reprise sur provision à l'encontre de la société Flowgene.

### 1.1.2 Recettes d'ordre de fonctionnement

- Les subventions d'investissement transférées : **141 530 €**

Il s'agit de l'amortissement des subventions perçues pour les sites du Brézet et de St-Beauzire (bâtiment CCIT).

## RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021

Excédent de fonctionnement antérieur reporté : **2 460 416,05 €**

Il s'agit d'un excédent reporté par anticipation calculé à base du résultat de l'exercice 2021 (**758 801€**) et du résultat de fonctionnement reporté en 2020 (**1 701 615,05 €**).

## 1.2 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Tout comme les recettes de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à **4 964 500 €**.

### Evolution des dépenses de fonctionnement par rapport à l'année 2021 (en Euros)

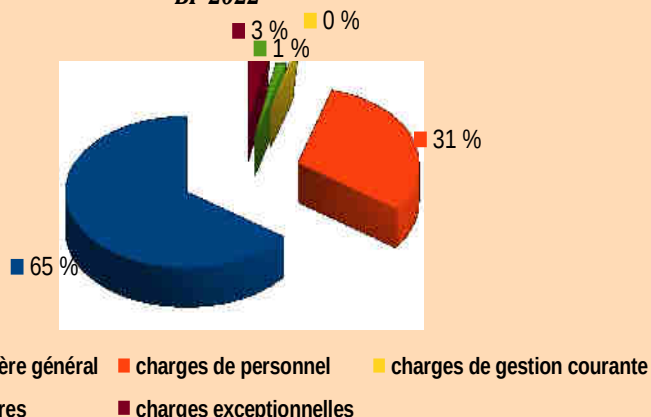
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	Variat. en %
charges à caractère général	1 311 300,00	1 351 650,00	3,08%
charges de personnel	637 900,00	638 700,00	0,13%
charges de gestion courante	13 500,00	7 500,00	-44,44%
charges financières	31 600,00	26 150,00	-17,25%
charges exceptionnelles	65 000,00	60 650,00	-6,69%
<b>TOTAL OPERAT° REELLES</b>	<b>2 059 300,00</b>	<b>2 084 650,00</b>	<b>1,23%</b>
023 virement à la section d'investissement	1 855 960,00	2 512 810,00	35,39%
042 Operat° ordre transfert entre sections	308 740,00	367 040,00	18,88%
<b>TOTAL OPERAT° D'ORDRE</b>	<b>2 164 700,00</b>	<b>2 879 850,00</b>	<b>33,04%</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 224 000,00</b>	<b>4 964 500,00</b>	<b>17,53%</b>

### 1.2.1 Dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement inscrites au budget primitif 2022 s'élèvent à **2 084 650 €** contre 2 059 300 € en 2021, soit une augmentation de 1,23 % par rapport au budget primitif 2021.

Le graphique ci-dessous permet de visualiser leur répartition par chapitres.

**RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT  
BP 2022**



- **Les charges à caractère général :** **1 351 650 €** contre 1 311 300€ en 2021

Le chapitre 011 marque une hausse de 3,08 par rapport au Budget Primitif 2021. Il représente 64,84% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les prévisions se basent sur une évolution des dépenses de fonctionnement suite à la conjoncture actuelle de la hausse des prix.

Ce chapitre budgétaire regroupe toutes les dépenses concourant au fonctionnement normal et courant du SMO Biopole (fluides, assurances, téléphonie, entretien des bâtiments, assurances, contrat de maintenance, fournitures diverses...).

- **Les charges de personnel :** **638 700 €** contre 637 900€ en 2021

Ce chapitre 012 regroupe les dépenses relatives aux rémunérations du personnel et représente 30,64% du total des dépenses réelles de fonctionnement. Il enregistre une légère hausse de 0,13% par rapport à 2021.

L'effectif devrait subir une variation en nombre passant de huit agents à neuf agents (dont deux postes vacants et un poste d'un agent en situation de mise en disponibilité).

Les dépenses de personnel comprennent l'ensemble des traitements et charges sociales des agents employés par le SMO Biopole Clermont Limagne, le remboursement des services mutualisés (en baisse) ainsi que les frais liés à la participation à la mutuelle prévoyance, à la part supportée des chèques déjeuners, aux formations et aux autres charges sociales patronales.

- **Les autres charges de gestion courante :** **7 500 €** contre 13 500€ en 2021

Avec une baisse de 44,44% par rapport au BP 2021, ce Chapitre regroupe une éventuelle provision des créances admises en non valeur (cas des impayés), les indemnités de mission, une subvention destinée à soutenir les journées scientifiques de l'école doctorale des sciences de la vie ainsi que des charges diverses de gestion.



- **Les charges financières :** **26 150 €** contre 31 600 € en 2021

Ce chapitre représente le remboursement des intérêts des emprunts contractés par les membres du SMO Biopole pour financer les bâtiments mis à disposition du SMO Biopole. Comme l'année précédente les intérêts sont prévus à la baisse.

- **Les charges exceptionnelles :** **60 650 €** contre 65 000 € en 2021

Avec une baisse 6,69 % par rapport au BP 2021, ce chapitre concerne surtout les provisions pour titres annulés sur exercices antérieurs, qui sont liées aux régularisations de charges locatives. Le montant a été ajusté suivant le réalisé de l'année 2021.

Le SMO Biopole a aussi prévue de verser à la fois à la commune de Saint Beauzire une subvention exceptionnelle à hauteur de 700 € pour l'organisation du festival Tous en BD (Bande Dessinée) et une subvention de 300 € à l'école doctorale des Sciences de la Vie, de la Santé, Agronomie, Environnement pour l'organisation des journées scientifiques.

## 1.2.2 Dépenses d'ordre de fonctionnement

- **Les dotations aux amortissements :** **367 040 €**

L'essentiel de ces amortissements concernent les biens du site de Riom.

- **Le virement à la section d'investissement :** **2 512 810 €**

Il constitue l'excédent des recettes de la section de fonctionnement viré à la section d'investissement. Ce virement constitue l'une des recettes propres de la section d'investissement.

## 2 SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à **4 138 700 €** en dépenses comme en recettes.

### 2.1. RECETTES D'INVESTISSEMENT

#### 2.1.1 Recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement hors la reprise d'**excédent d'investissement reporté (1 186 601,01 €)** sont estimées à 72 248,99 € :

- **Les emprunts et dettes assimilées :** **72 248,99 €**

Il s'agit des cautions versées par les nouveaux locataires.

#### 2.1.2 Recettes d'ordre d'investissement

- **Amortissements :** **367 040 €**

- Virement de la section de fonctionnement : **2 512 810 €**

### RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021

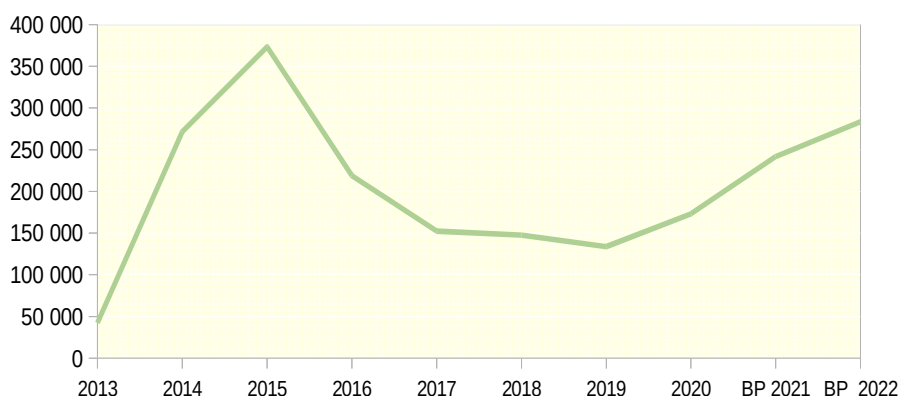
Excédent d'investissement antérieur reporté : **1 186 601,01 €**

Il s'agit d'un excédent reporté par anticipation calculé à base du résultat de l'exercice 2021 (- 128 295,66 €) et du résultat d'investissement reporté en 2020 (1 314 896,67€)

## 2.2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

### ➤ Progression des dépenses d'équipement

PROGRESSION DES DÉPENSES D'EQUIPEMENT  
A PARTIR DE 2013



Les dépenses d'investissement BP 2022 se présentent comme suit :

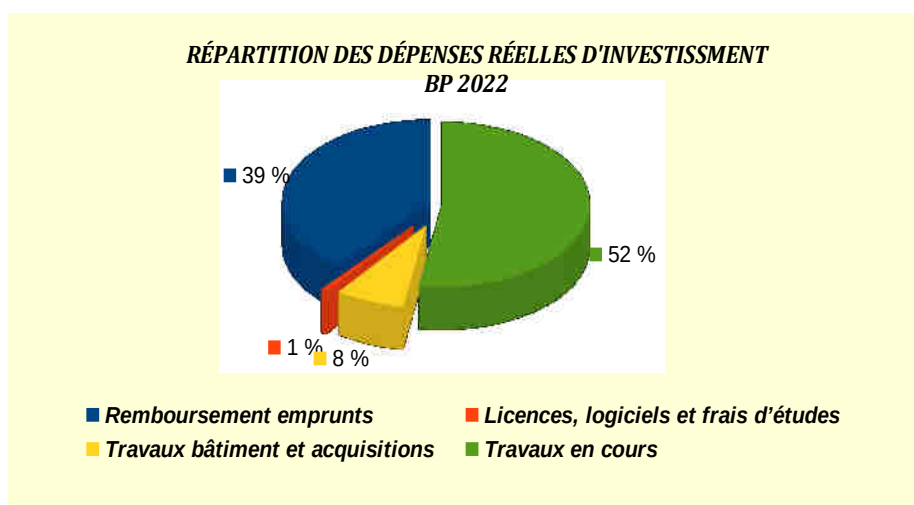
Evolution des dépenses d'investissement  
par rapport à 2021 (en Euros)

DEPENSES D INVESTISSEMENT	BP2021	BP 2022	Variat. %
<b>RAR</b>	10 110,51	32 168,76	218,17%
Chap 16 Remboursement Emprunts	185 940,00	183 400,00	-1,37%
Chap.20 Licences, logiciels et frais d'études	25 500,00	3 100,00	-87,84%
Chap.21 Travaux bâtiment et acquisitions	11 500,00	35 400,00	207,83%
Chap.23 Travaux en cours	205 000,00	245 100,00	19,56%
Chap 23 Immobilisations en cours (reserve)	2 911 669,49	3 498 001,24	20,14%
<b>TOTAL OPERAT° REELES</b>	<b>3 349 720,00</b>	<b>3 997 170,00</b>	<b>19,33%</b>
Chap 040 Operat° d'ordre de transfert entre sections	149 280,00	141 530,00	-5,19%
<b>TOTAL OPERAT° D'ORDRE</b>	<b>149 280,00</b>	<b>141 530,00</b>	<b>-5,19%</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3 499 000,00</b>	<b>4 138 700,00</b>	<b>18,28%</b>

## 2.2.1 Dépenses réelles d'investissement

Concernant les dépenses réelles d'investissement hors remboursement des emprunts et hors réserve en Immobilisation<sup>1</sup>, elles s'élèvent à 315 768,76 € (dont 32 168,76 € de reports) au BP 2022 contre 252 110,51 (dont 10 110,51 € reports) au BP 2021.

Les dépenses d'investissement se répartissent de la manière suivante :



- **Immobilisations incorporelles :** **3 100 €** contre 25 500 € en 2021

Les restes à réaliser (Reports) pour ce chapitre est de 7 178,50 €

Il s'agit des dépenses prévues pour l'acquisition de diverses licences et logiciels.

- **Immobilisations corporelles :** **35 400 €** contre 11 500 € en 2021

Cette enveloppe concerne les diverses acquisitions et divers travaux sur les bâtiments.

- **Immobilisations en cours :** **245 100 €** contre 205 000 € en 2021

Les restes à réaliser (reports) pour ce chapitre sont de 24 990,26 €

<sup>1</sup> La réserve pour travaux divers de 3 498 001,24 € est inscrite au BP 2022 de manière à équilibrer la section d'investissement.

Comme indiqué lors du débat d'orientations budgétaires, les projets d'investissement consistent à mettre en œuvre quelques aménagements et divers travaux par site :

➤ **Site de Riom :**

- ✓ Remplacement de matériels divers : pompes, ventilateur, climatiseur, sécheur d'air, variateur de la centrale de traitement d'air, centrale d'extincteur locale serveur, blocs de secours, luminaire ;
- ✓ Installation de compteurs d'eau divisionnaires et de comptage d'énergie sur différents bâtiments ;
- ✓ Acquisition de matériel informatique ;
- ✓ Agrandissement du point de stockage de déchets
- ✓ Réfection de l'étanchéité de la toiture de bâtiment Servièrre et des locaux techniques TGBT (plafond toiture) ;
- ✓ Sécurisation de la toiture des bâtiments Servièrres et Tazenat ;
- ✓ Dépose Centrale incendie CS 1110 plus raccordement ;
- ✓ Aménagement d'un lieu de vie (salle de repos/café/repas) dans le bâtiment de Chambon.

➤ **Site de Saint Beauzire et le Brezet :**

- ✓ Remplacement du SPLIT RDC pièce informatique, SPLIT R22 ou CTA, interphone Fermax, deux Ballons d'eau chaude pour le laboratoire A et un ballon pour la galerie technique ;
- ✓ Installation d'un Garde corps auto stable HE2 de sécurisation en vue des interventions ;
- ✓ Acquisition de matériel informatique ;
- ✓ Aménagement d'une aire de pique-nique (2 tables+ 2 bancs pour 8 personnes) et dalle en béton ;
- ✓ Installation d'une boîte aux lettres collective à l'extérieur ;
- ✓ Installation de deux échelles crinoline sur les bâtiments laboratoire A pour accès toiture.

- **Le remboursement d'emprunt :** 142 400 € contre 135 940 € en 2021

Le remboursement du capital de la dette est prévu à hauteur de **142 400,00 €** en 2022.

S'y ajoute une provision de **41 000,00 €** pour le reversement des cautions déposées par les entreprises locataires.

- **Le remboursement des cautions :** 41 000 € contre 50 000 € en 2021

Il représente une provision de **41 000,00 €** pour le reversement des cautions déposées par les entreprises locataires.

## 2.2.2 Dépenses d'ordre d'investissement

- **L'amortissement des subventions reçues :** 141 530 €

## 3 GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

### 3.1 EPARGNES

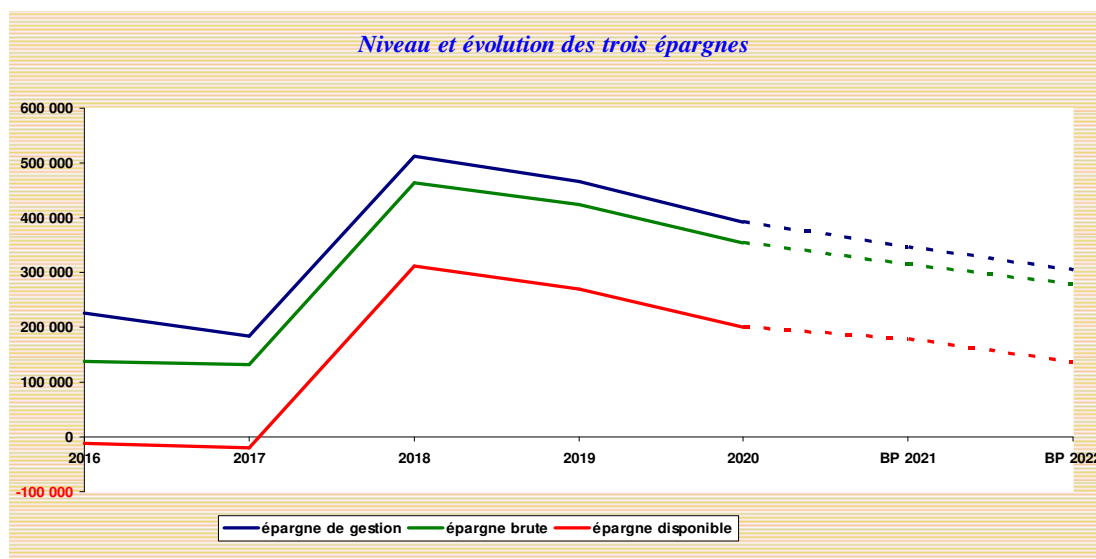
L'**épargne de gestion** correspond à la somme des recettes réelles de fonctionnement diminuée des dépenses réelles de fonctionnement, hors intérêts de la dette.

L'**épargne brute** correspond à la capacité d'autofinancement avant le remboursement des échéances de la dette.

L'**épargne nette** correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette.

### EPARGNES

	CA				BP		
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Dépenses fonctionnement (Hors intérêt)</b>	1 845 317	2 014 684	1 883 622	1 966 417	1 898 518	2 027 700	2 058 500
<b>Intérêts de la dette</b>	88 970	53 283	48 033	42 581	37 031	31 600	26 150
<b>Remboursement en capital</b>	150 003	151 295	152 736	154 334	153 935	135 940	135 940
<b>Recettes de fonctionnement</b>	2 071 874	2 199 071	2 395 438	2 433 327	2 290 355	2 373 105	2 362 554
<b>Épargne de gestion</b>	226 557	184 387	511 816	466 910	391 836	345 405	304 054
<b>Épargne brute</b>	137 586	131 103	463 782	424 329	354 805	313 805	277 904
<b>Épargne disponible</b>	-12 417	-20 192	311 046	269 996	200 870	177 865	135 504



Nous pouvons noter que le niveau d'épargne nette a été fortement impacté par la fin de la contribution de Sherring Plough sur la période 2016 à 2017.

A partir de 2017, ces soldes de gestion se sont améliorés suite aux efforts d'accueil et d'accompagnement assurés par les services du SMO Biopole au profit des porteurs des projets, entraînant une augmentation des surfaces occupées.

### CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

	2016	2017	2018	2019	2020	BP 2021	BP 2022
Epargne brute	137 586	131 103	463 782	424 329	354 805	313 805	277 904
taux d epargne brute	6,64%	5,96%	19,36%	17,44%	15,49%	13,22%	11,76%

Il s'agit du montant d'épargne rapporté aux recettes réelles de fonctionnement. Ce ratio permet d'évaluer la capacité du SMO à générer son autofinancement.

### 3.2 NIVEAU D'ENDETTEMENT

**Le ratio de désendettement** détermine le nombre d'années nécessaires pour éteindre totalement la dette par la mobilisation et l'affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante : encours de la dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours rapporté à l'épargne brute de l'année en cours.

**SOLVABILITÉ**

Légende	2016	2017	2018	2019	2020	BP 2021	BP 2022
endettement (en€) au 31/12	1 426 301	1 275 006	1 122 269	967 936	814 001	678 371	536 522
endettement/épargne brute (en années, ordonnée à droite)	10,4	9,7	2,4	2,3	2,3	2,2	1,9

